

IDHEAP : RENCONTRE DE POLITIQUE LOCALE 13 juin à Yverdon

Communes et vieillissement de la population : Comment relever le défi ?

Bénévolat et personnes âgées : une relation « gagnant - gagnante » et un apport précieux pour les communes:

1) Constat du vieillissement de la population est largement connu et documenté

- a) Les statistiques et prévisions concernant le nombre croissant des 65+ et 80+ ne manquent pas, ni des publications spécifiques qui traitent du sujet et des défis qui se dessinent pour les autorités à tous les niveaux.
- b) En soi, l'augmentation de l'âge de la population est une bonne nouvelle. Cela signifie que les personnes arrivent à un âge respectable en bonne santé et qu'elles ont la perspective de passer de longues années de manière active.
- c) N'empêche que l'évolution du phénomène du vieillissement inquiète du moment où à fur et à mesure beaucoup de personnes très âgées perdent peu à peu leur mobilité et/ou leurs capacités cognitives. L'ampleur du phénomène attendu représente un signal d'alarme : des politiques publiques sont requises, il faut se préparer et vite.

2) Le vieillissement vu comme un problème

Devant ce constat, le vieillissement de la population est vu avant tout comme une problématique de prise en charge sanitaire de personnes fragilisées et dépendantes :

- a) Comment éviter l'institutionnalisation précoce ?
- b) Comment répondre aux souhaits exprimés par la population concernée de rester à domicile le plus longtemps possible ?
- c) Comment assurer une prise en charge dans le respect de la personne sans faire exploser les coûts de la santé ?

Cette vision raisonne en termes de problèmes et non d'opportunité et de chances. C'est compréhensible, mais passe à côté d'une partie du sujet.

3) Une prise de conscience salutaire : des politiques à développer

La prise de conscience des collectivités publiques que le vieillissement est bien réel est positive. De nombreuses études cherchent à cerner les profils des aînés, leur besoins et aspirations. Des rapports des autorités sur les politiques à développer en faveur des aînés se multiplient. C'est précieux car on peut seulement agir efficacement si on a une bonne connaissance des fondamentaux.

Beaucoup d'initiatives se prennent, notamment sur le plan local, communal, proche des gens pour relever le défi.

- a) Il y a une réelle volonté de mutualiser les bonnes pratiques, d'apprendre les uns des autres, comme c'est le cas p.ex. dans le réseau des « Villes Amies des Aînés »
- b) Les axes retenus sont tout naturellement ceux qui ciblent les besoins spécifiques :

- i) d'habitat
- ii) de mobilité et de transports
- iii) de santé et prévention
- iv) d'intégration sociale et de lutte contre la solitude

4) Une nouvelle étape de vie qui ouvre de nouveaux horizons

Ce dernier axe d'intégration sociale et de lutte contre la solitude est tout à fait central, même s'il est le plus difficile à satisfaire. Les personnes âgées ne souhaitent pas être une somme de problèmes dont la collectivité doit se soucier mais elles recherchent un sens à leur dernière étape de vie

On sait aujourd'hui que des conditions cadres de vie dans un environnement sécurisé et une prise en charge le cas échéant de dépendances ne suffisent pas pour maintenir les seniors en bonne santé. L'essentiel est de maintenir des liens, des relations humaines dans une vision d'une société d'intégration et non d'exclusion ou de ségrégation.

La problématique de l'intégration des seniors dans la société requiert un nouveau regard sociétal sur la population âgée à la retraite.

Le Larousse définit le mot retraite de manière suivante : Action de se retirer de la vie active, ; état de quelqu'un qui a cessé ses activités professionnelles

- a) Dans une société où l'identité et la reconnaissance sont fortement attachées au monde professionnel, le risque d'une mise à l'écart dès l'âge de la retraite est important.
- b) C'est comme si cette tranche d'âge ne faisait plus vraiment partie de la société. Elle n'est souvent pas vue comme une opportunité et un enrichissement, mais comme une charge et un problème.
- c) De manière stéréotypée on attend des fraîchement retraités qu'ils et elles s'épanouissent dorénavant en marge de la société. Si on leur demande de quoi seront faites leurs journées la réponse est :
 - i) Faire ce qu'on veut – enfin profiter de la vie !
 - ii) Voyages
 - iii) Garde des petits enfants
 - iv) Jardinage et loisirs

Loin de moi de critiquer ces ambitions. Il y a au début de la retraite comme une période de lune de miel ! « Enfin je fais ce que je veux, ce que je n'ai pas eu le temps de faire, de vivre pleinement MA vie ! J'ai le droit de me reposer ! »

Sauf qu'après les premiers mois, il peut y avoir un sentiment de vide, un vide de relations, un vide de sens aussi. À quoi je sers ou à quoi je peux encore servir ?

Le risque est réel d'enfermer les seniors dans un rôle de repli qui se confine à leurs envies et besoins individuels, dans un rôle de consommateur passif (mais courtisé grâce à son pouvoir d'achat)

Or, dès 2030, les 65+ représenteront un quart de la population. La société ne peut juste pas se payer le luxe de renoncer à leur implication sociale, économique et politique.

5) Accompagner les aînés vers un nouveau rôle dans la société

La société a besoin des apports des aînés. Il faut leur communiquer activement qu'elle continue à compter sur eux en tant que citoyens actifs.

- a) Comment faire pour motiver et accompagner les séniors dans le parcours d'un nouveau rôle au bénéfice de la société, moins formalisé que le travail professionnel et qui prend en compte leur propre épanouissement et leurs besoins de reconnaissance ?
- b) En effet, il n'est pas aisé pour cette population de trouver le chemin à travers les multiples associations qui auraient besoin de nouvelles forces basées sur le bénévolat si on n'a pas déjà développé des réseaux hors professionnels.

Les séniors disposent d'une multitude de compétences à mettre en valeur, des expériences de vie riches qui peuvent orienter les générations plus jeunes sans faire dans la nostalgie « hier c'était mieux ».

Il faut reconnaître leur rôle et apport pour la société et valoriser la richesse d'une société multigénérationnelle. Bref, il faut que le regard change !

- c) Cela implique de mettre en place une nouvelle culture d'inclusion basée non pas sur le « faire pour » mais sur le « faire avec » les personnes concernées. Cela change fondamentalement l'approche.

Or, cela ne se décrète pas. Cela passe par des politiques publiques volontaristes, réfléchies, de valorisation, d'intégration dans la société.

6) Sauvegarder des liens sociaux, un élément essentiel

L'inclusion plus active de cette tranche d'âge est par ailleurs essentielle pour garantir la cohésion sociale.

Ce n'est pas tout. La nécessité de sauvegarder les liens sociaux, de garantir l'intégration dans la société, de garder un rôle citoyen actif sont des éléments indispensables au maintien d'une population âgée en bonne santé physique et psychique:

- a) Aborder cette thématique est beaucoup plus délicate que des éléments urbanistiques p.ex. car reposant sur le facteur humain. Elle demande aussi une analyse plus fine que celle des tranches d'âge car les 65+ ne représentent pas une cohorte uniforme. Ainsi les personnes autonomes et en bonne santé ont bien d'autres besoins et d'autres ressources personnelles que les personnes plus fragilisées et dépendantes et les approches diffèrent évidemment entre ces catégories.

Et surtout : les premières peuvent être sollicitées et mobilisées pour apporter un soutien aux personnes dépendantes en moins bonne santé.

- b) Actuellement, les initiatives des collectivités se multiplient pour mieux prendre en compte les besoins des séniors. Je suis admirative de la multitude d'initiatives.
- c) Toutefois, nous sommes toutes et tous conscients que l'État au sens large ne peut pas – ne doit pas – résoudre la problématique, notamment celle de l'intégration sociale, tout seul.
- d) Le défi de l'intégration est un devoir de la société dans son ensemble.

7) Le bénévolat : un apport essentiel pour la cohésion sociale

- a) Et c'est ici que le rôle du bénévolat s'inscrit, dans une approche complémentaire, subsidiaire à l'action publique, de proximité, de premier échelon.
- b) Permettez-moi de rappeler la définition du bénévolat organisé » à savoir : Il s'agit des « activités non rémunérées qui s'exercent pour le compte d'une organisation à but non lucratif (associations, fondations, groupes formels) sur une base volontaire et en direction d'autrui ou de l'environnement pour l'intérêt général.
- c) Or, participer au bénévolat organisé à travers une association ou un groupe d'entraide ne se décrète pas d'en haut. Ce n'est pas forcément une aspiration spontanée de l'individu d'adhérer à une association. Cette démarche doit être suscitée, favorisée, stimulée, valorisée.
- d) D'où la nécessité de promouvoir le bénévolat en général en tant que facteur de cohésion et de partage de valeurs. Cela demande des moyens qu'une organisation non gouvernementale n'a pas. L'Etat a un intérêt à motiver la société civile de s'engager et son appui dans ce domaine est nécessaire.
- e) Les nouveaux retraités sont un public cible idéal de sensibilisation au bénévolat, pour susciter l'engagement bénévole au niveau du temps disponible, des compétences, des richesses des échanges et en apports intergénérationnels.
- f) Le message doit être : Le bénévolat permet la valorisation des aînés et de leur rôle pour la société. Il donne du sens et stimule les activités physiques et psychiques qui favorisent le maintien d'une bonne santé.
- g) Il faut donc trouver des moyens pour atteindre cette population et ce n'est pas facile. Il y a beaucoup de chemins qui mènent à Rome ! Voici un exemple d'une pratique dans mon canton :
- h) Les autorités de plusieurs communes accueillent les nouveaux retraités pour faire connaître les prestations utiles à leur service et où le volet du bénévolat est abordé. Les personnes reçoivent des informations sur les possibilités pour s'engager.
- i) C'est vraiment bien. C'est l'occasion pour les autorités de transmettre le message: « Vous êtes importants. Nous (autorité et société) reconnaissons vos compétences et vos riches expériences. Porteurs de ces richesses, vous pouvez les transmettre et les mettre en pratique autour de vous dans un nouveau rôle, une nouvelle identité, une nouvelle dynamique. Le bénévolat est une occasion de transmettre et aussi de recevoir. Si vous ne vous engagez pas tout de suite, ... peut-être dans un an ou deux. »
- j) Encore faut-il un suivi. En règle générale, les nouveaux retraités veulent d'abord expérimenter un nouvel espace de libertés, rêvent de voyages, de

temps pour des loisirs etc. C'est légitime – mais cela ne suffit pas pour remplir une existence.

- i) Vient alors le temps de l'envie de partager, de faire partie d'un groupe, de créer de nouveaux liens. Susciter l'envie du bénévolat ne peut donc être une action unique, « one shoot ».
 - ii) Qui prend le relais ? Comment organiser la relance ? Il y a peu de chances que cela se fasse de manière spontanée. Il faut donc l'organiser.
 - k) Le bénévolat doit être considéré comme un fil conducteur dans le parcours des vies des citoyens. C'est un état d'esprit et celle ou celui qui en a fait l'expérience dans les plus jeunes années se prêtera plus volontiers à poursuivre une activité au bénéfice d'autres.
 - l) Les faïtières comme Bénévolat neuchâtel jouent un rôle central dans la promotion du bénévolat et des conseils et informations pour les associations tout comme pour les personnes intéressées à une activité qui leur correspond dans cette étape de vie.
 - i) A titre d'exemple, BN organise entre autres un à deux speed-meetings par an pour mettre en relation les besoins des associations et les personnes qui répondent à un certain profil.
 - ii) Le site benevol-jobs.ch complète les outils à disposition pour autant qu'un conseil personnalisé reste possible.
 - m) J'aimerais ici remercier chaleureusement le canton de Neuchâtel qui soutient notre faïtière dans le cadre d'une politique en faveur du bénévolat et notamment pour le volet du maintien à domicile. Ce soutien souligne justement le partenariat entre l'État et la société civile qui s'organise pour assumer une part de la responsabilité.
 - n) Certaines faïtières d'autres cantons ont un franc soutien des autorités et peuvent déployer des prestations innovantes alors que d'autres doivent se contenter d'une reconnaissance des politiques qui ne dépasse souvent pas des envolés lyriques de gratitude...
 - o) Finalement, il faut aussi tenir compte de l'observation que la nature du bénévolat se modifie : L'arrivée de baby-boomers qui ont évolué pendant les 30 glorieuses change la donne : de nombreuses personnes veulent bien donner un coup de main ponctuel mais hésitent à s'engager dans la durée. Cela demande de la créativité de la part des associations pour ne pas passer à côté de ces bonnes volontés – qui peuvent par la suite se développer, une fois que les ces bénévoles ponctuels se sentent accueillis et appréciés.
 - i) On parle de plus en plus de micro-bénévolat où des personnes se mettent à disposition pour une tâche circonscrite et ponctuelle. Cela peut être juste un premier pas vers un engagement plus fort.
 - ii) Par ailleurs, des outils informatiques se développent pour mettre en relation les associations qui ont besoin de bénévoles pour un court ou long engagement et les bénévoles potentiels. Je pense à l'application Five'Up.
- 8) Quelques mots sur le besoin de reconnaissance par la société

Je n'aborde pas ici le sujet du proche aidant qui mériterait une conférence à lui tout seul, mais me contente du bénévolat choisi.

Le bénévolat est souvent ressenti et compris comme un don de soi, comme un geste de solidarité et de responsabilité. À juste titre, on remercie les bénévoles pour leur engagement citoyen.

Il est vrai qu'il est indispensable de pouvoir compter sur des forces d'appoint pour toute une série d'activités qui ne peuvent être assumées par l'État.

Cette reconnaissance au niveau sociétal, communal est un élément central. Dans la vie professionnelle, la reconnaissance passe souvent par une augmentation de salaire.

Dans le monde du bénévolat, cela n'a pas cours car justement les prestations sont gratuites. Les bénévoles donnent de leur temps, de leur savoir-faire, savoir-être ; ils partagent, échangent et ont sans doute besoin de reconnaissance que ce soit par des mots ou gestes ou une formation enrichissante qui donne les outils et les savoir-faire pour une activité bénévole. L'importance de la reconnaissance, c'est nourrir la relation, le lien. Être remercié et soutenu, c'est être reconnu. Et nous avons toutes et tous besoin de reconnaissance.

Toutefois, il ne faut pas voir le bénévolat comme un don à sens unique.

9) Le bénévolat : de nombreux atouts à faire valoir et connaître

- a) Il permet un élargissement de son horizon, l'occasion extraordinaire de changer d'activité sans rapport avec un métier et l'apprentissage de nouvelles techniques.
- b) Il offre un enrichissement à travers des rencontres humaines, que ce soit avec des collègues au sein d'une association ou avec les bénéficiaires,
- c) C'est une reconnaissance sociale d'un nouveau rôle,
- d) Des rencontres intergénérationnelles arriment la personne retraitée à la société active.
- e) Un échange d'expériences et de savoir-faire et de savoir-être permet d'utiliser des compétences ou d'en développer de nouvelles.
- f) Par ailleurs, le bénévolat nourrit un sentiment d'appartenance à un groupe qui partage les mêmes valeurs.

Dans une relation saine de bénévolat il y a deux gagnants : le bénévole et le bénéficiaire. Je dirais même trois avec la société.

Mais cela ne va pas de soi

10) Le bénévolat doit être accompagné et balisé

- a) Il est important de rappeler aux parties que les bénévoles ont des droits et des devoirs qui figurent dans la Charte du bénévolat
- b) C'est indispensable pour éviter des situations d'exploitation et des frustrations.
- c) Il faut une instance qui puisse conseiller et informer les parties.
- d) Les bénévoles ont droit à recevoir une formation adéquate pour remplir le mandat qu'on leur confie, (et également des formations continues car c'est une reconnaissance de leur engagement)

- i) À Neuchâtel, BN organise régulièrement des formations pour valoriser le bénévolat, que ce soient des sensibilisations des bénévoles à leur nouveau rôle, des formations ciblées pour les transporteurs des courses sanitaires ou des cours spécifiques ou une supervision pour traiter des problématiques qui peuvent surgir en accompagnant les personnes âgées difficiles, gestion de conflits, connaître les limites du bénévolat p.ex.
 - e) Un des problèmes les plus aigües est de trouver de la relève pour les multiples engagements bénévoles, que ce soit d'ailleurs au niveau des comités que des bénévoles : le recrutement est ardu car il s'agit chaque fois de rencontrer la bonne personne pour la bonne place.
 - a) Comme mentionné, le bénévolat s'inscrit dans une approche complémentaire, subsidiaire, de proximité, de premier échelon à l'action de l'État au sens large. Son rôle est d'une part de diffuser un message de cohésion sociale, de reconnaissance et de valorisation des aînés et d'autre part de favoriser l'existence des multiples associations bénévoles sur le terrain qui complètent son offre et sa prise en charge dans un esprit de partage et de responsabilité mutuelle.
- Concrètement, cela veut dire que l'instance politique est appelée à favoriser le bénévolat, mais que la mise en œuvre, l'accompagnement, la gestion se fait au niveau des associations proches du terrain et des gens.

11) Le rôle du bénévolat est subsidiaire, complémentaire

- a) Si les grandes institutions comme la Croix Rouge, Caritas, Pro Senectute etc. disposent davantage de moyens et de savoir-faire pour gérer leurs bénévoles, c'est bien plus difficile pour les très nombreuses petites associations qui fournissent un travail admirable de proximité mais qui s'épuisent plus facilement.
- b) En fait, les comités des associations sont également bénévoles ! Il faut les soutenir dans leurs tâches pour le bien public. Les associations ont besoin de soutien de la part des communes, sous de nombreuses formes : j'y reviendrai
- c) Or, pour les instances publiques c'est parfois difficile d'atteindre les associations qui ont besoin de soutien parce que le paysage des bénévoles est très morcelé. D'où l'intérêt d'une organisation faitière qui existent dans tous les cantons romands.
- d) Les communes et cantons gagneraient clairement en renforçant ces premières de cordées afin de pouvoir recourir au premier échelon de l'entraide bénévole.

12) Vers une possible fonction de veille ?

Un autre aspect de l'engagement bénévole touche une possible fonction de veille en partenariat avec des instances du maintien à domicile (MAD)

J'aimerais en effet élargir la vision du bénévolat dans le domaine du MAD. Le problème de la prise en charge sanitaire des personnes vulnérables s'accroît et il faut chercher des synergies nouvelles :

- a) De nombreuses activités en faveur des personnes âgées exécutées par des bénévoles touchent le domaine du maintien à domicile. Cela leur donne une position privilégiée d'observation sur l'évolution de l'état de santé d'un-e bénéficiaire. Au cas où la précarité, la fragilité s'aggravent, il faudrait instaurer un processus de signalement aux professionnels de la santé du MAD.

- b) En parallèle, vu le nombre toujours plus élevé de personnes ayant besoin de soin, on peut s'imaginer que certaines tâches, surtout au niveau social, d'accompagnement, de lutte contre la solitude soient déléguées par les instances du MAD à des bénévoles dûment formés à ces tâches pour autant que des processus clairs existent et qu'ils disposent d'un répondant.
- c) Cela renforcerait l'attrait et la responsabilité des bénévoles et soulagerait aussi les coûts supportés par les collectivités.
- d) Nous devons dans un avenir proche inventer et formaliser de telles collaborations si nous voulons relever ensemble le défi du vieillissement de la population en sécurité et en bonne santé.
- e) A NE c'est encore de la musique d'avenir, mais on va y travailler.

13) Quelques pistes concrètes pour les communes

Les bénévoles des associations d'entre-aide interviennent en règle générale en complémentarité avec les services publics à un niveau qui ne requiert pas encore des compétences spécifiques. Or, ce premier échelon soulage fortement les deniers publics. Comment dès lors faciliter l'implantation et le fonctionnement des associations ?

Je n'ai pas de recettes toutes faites mais quelques réflexions et suggestions concrètes pour les responsables communaux :

- a) Le rôle des communes est à mon avis d'appuyer les associations qui organisent le bénévolat. Cela peut signifier donner des possibilités de le rendre visible, de le valoriser par des reportages, par des encarts gratuits dans leurs journaux respectifs afin d'ancrer le bénévolat dans la conscience de la population.
- b) Premier pas important dans cette direction est bien sûr une bonne connaissance du tissu associatif :

Connaissez-vous les associations dans votre commune ? Avez-vous une vision globale sur ce qui se fait sur votre territoire ?

Y a-t-il un recensement ? Y a-t-il une personne de liaison en tant que porte d'entrée qui est à l'écoute de leurs besoins, de leurs soucis ?
- c) Parfois, il suffit d'un petit rien pour motiver des personnes qui s'investissent gratuitement dans le fonctionnement d'une association. Quelques exemples :
 - i) Un appui logistique et administratif
 - ii) La mise à disposition d'un local de réunion ou pour organiser un événement (p.ex. Val-de-Ruz goûter bénévoles–transporteurs /bénéficiaires : liens, sentiment d'appartenance, sens)
 - iii) Une aide pour le développement d'un site Internet
 - iv) La mise en ligne sur le site de la commune des événements organisé par les associations (exemple agenda séniors Val-de-Travers)
 - v) une page du site de la commune qui oriente vers les associations qui recrutent des bénévoles

- vi) L'organisation d'un événement annuel qui regroupe tous les bénévoles en guise de remerciement (fête des bénévoles) Cela crée du lien, rend l'engagement visible, stimule d'autres vocations
- vii) L'organisation d'un premier accueil des nouveaux retraités – et son suivi, la relance.
- viii) L'appui et le soutien aux tables d'hôtes en faveur des aînés
- d) Osons un rêve : il faudrait une instance de veille des communes qui collecte les meilleures pratiques d'initiatives citoyennes à travers la Suisse romande et les mettraient à disposition dans une banque de données accessibles à tous les acteurs.
- e) Je suis sûre que vous avez des dizaines de bons exemples. L'essentiel est la prise de conscience que la commune a un rôle actif à jouer d'une part pour faciliter l'engagement bénévole dans un but de santé et de cohésion social, mais aussi pour bénéficier des prestations complémentaires au bon niveau.
- f) C'est ce que j'appelle une relation gagnant - gagnante

14) En conclusion

- g) Tous les partenaires – pouvoirs politiques et société civile à travers les associations des bénévoles et leurs faïtières – ont à gagner de resserrer les liens, d'avancer main dans la main et de s'appuyer mutuellement.
- h) Les rôles respectifs sont complémentaires.
- i) Il faut veiller aux flux et instaurer des processus qui permettent de profiter pleinement des synergies.
- j) Je suis curieuse d'entendre vos témoignages et questions dans ce domaine – pour qu'on s'enrichisse mutuellement des idées innovantes.

Merci de votre attention

Monika Dusong, présidente de bénévolat neuchâtel